

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 mars 2018

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Affectation du résultat budgétaire de 2017

Rapporteur : Isabelle Drancy

L'exécution du budget de la commune pour 2017 a donné lieu à la réalisation d'un excédent d'exploitation de 3 385 617,42 € qu'il convient d'affecter.

La section d'investissement (hors restes à réaliser) fait apparaître un besoin de financement de 3 817 123,38 €. A ce déficit doit être ajouté le solde net positif des restes à réaliser qui s'élève à 2 795 367,22 €. On constate donc un besoin de financement net de 1 021 756,16 €.

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir décider :

- d'affecter 1 021 756,16 € en réserves au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » du budget primitif 2018 ;
- de reprendre le solde, soit 2 363 861,26 €, en report d'excédent à la section de fonctionnement au compte 002 (recette) sur l'exercice 2018.